

Classes de Seconde

Mardi 6 octobre 2020

La réunion s'est tenue en présence de M. Ferdègue, Directeur du Lycée, M. Gout, REP des secondes, Mme Marcin, Présidente de l'Apel, de Mme Romey-Baduel, Vice-Présidente lycée de l'Apel, et des parents coordonnateurs des Secondes, Isabelle Crépel et Véronique Habert.

Les parents correspondants ont assisté à la réunion par visioconférence. Mmes Jaouiche et Bonnefis (201), Mmes Verdeil et Auriat (202), Mme Pager et M. Dang Vu (203), Mmes Hamoudi et Fontaine (204), Mmes Cordaville et Mayo-Simbsler (205), Mmes Saada et Romey-Baduel (206), Mme Lautridou (207), Mmes Haidar et Couteleau (208), Mme Thierry (209), Mmes Dosne et Chéreau (210), Mmes Leprisé et Hugues (211). *M. Locquet (209) était excusé.*

En préambule, M. Gout remercie vivement l'équipe de l'Apel et les parents correspondants pour leur implication et leur collaboration. Toute l'année, les parents correspondants seront le relais officiel entre les familles et l'Établissement. Il rappelle aussi que cette réunion est un moment privilégié d'échange REP / équipe des parents correspondants, coordonnateurs et Vice-Présidente Apel. La division compte 377 élèves.

Prochaines dates repères :

Samedi 17 octobre au dimanche 1er novembre : vacances de la Toussaint
Lundi 2 novembre : journée pédagogique (vacance des cours)
Jedi 5 novembre: AG de l'APEL en visio conférence
22 novembre : Arrêt des notes, fin du 1er trimestre
Semaine du 30 novembre : conseils de classe du 1er trimestre
Lundi 7 au vendredi 11 décembre : conseils de classe du 1er trimestre
Lundi 7 décembre : Réunion parents professeurs
Samedi 19 décembre au dimanche 3 janvier : vacances de Noël
Mardi 26 janvier à 19h : Réunion Informations parents sur l'orientation
Vendredi 29 janvier 2ème Réunion trimestrielle des PCC et PC avec M. Gout

Pour rappel : Recensement de vos enfants à 16 ans : démarches et papiers.

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire.

Ordre du jour

1/ Pédagogie et méthodologie en seconde

M. Gout rappelle les attentes pour les élèves de 2de, insiste sur le fait que les élèves doivent prendre conscience que le 1^{er} trimestre est consacré à l'acquisition de la méthodologie. Ils doivent suivre attentivement les conseils et recommandations de leurs professeurs. Les notes sont des indicateurs. Ce 1^{er} trimestre est une adaptation au lycée et doit faire comprendre aux élèves le changement radical entre le collège et le lycée.

Pour acquérir la méthode, il faut travailler. Le travail personnel est très important tout comme noter le cours et être attentif en classe. Connaître et apprendre le cours ne suffisent plus, c'est désormais l'utilisation des connaissances qui prime. Les exercices faits en classe doivent être refaits à la maison et permettent à l'élève de se rendre compte s'il maîtrise ou non les notions abordées en classe et de comprendre ses erreurs.

En mathématiques, M. Gout précise que toutes les notions de 4^{ème} et 3^{ème} ont été revues en septembre. Si les élèves ont des lacunes, ils doivent travailler par eux-mêmes.

Pour l'instant, M. Gout a remarqué que la mise au travail était difficile en ce début d'année. Il faut leur rappeler régulièrement que pour pouvoir travailler, ils doivent déjà prendre des notes et surtout écouter les professeurs.

Ne pas hésiter à lire ou relire avec eux le document « Méthode de travail pour les élèves de seconde » que M. Gout leur a distribué à la rentrée.

- **L'accompagnement personnel** en mathématiques et français commencera cette semaine. Ce sont les professeurs qui décident des élèves qui participeront à ces cours en fonction de leur niveau et besoins. Ils seront prévenus oralement par les professeurs. Le professeur d'accompagnement ne sera pas leur professeur habituel. M. Gout rappelle que ces heures sont obligatoires et font partie de leur emploi du temps.

- **Le bilan de mi- trimestre** permet de faire un point sur l'élève, les notes n'y seront pas mentionnées. Ce bilan comprendra plusieurs compétences acquises ou en cours, notamment l'implication en classe et à la maison, le respect des méthodes de travail, une participation active (il ne s'agit pas seulement de répondre aux questions posées par le professeur mais il faut être actif en classe et s'impliquer). Une appréciation sera faite par le professeur principal.

Le 1^{er} bilan de mi- trimestre sera distribué aux élèves avant les vacances de la Toussaint et devra être rapporté signé au professeur principal. S'il est demandé de prendre rendez-vous avec le professeur principal ou le REP, il est conseillé aux familles de le faire sans tarder au retour des vacances.

Sont ainsi évalués :

- L'acquisition de la méthode et du savoir (mise au travail, retour au travail et acquis de la classe de troisième)
- Le travail effectué depuis le début de l'année
- L'attitude de l'élève (en classe et face au travail)

Un avis sera donné:

- L'élève répond aux attentes
- L'élève a pris la mesure des attentes
- L'élève ne répond pas encore aux attentes
- Une mise en garde.

Les notes sont accessibles depuis Ecole Directe depuis début octobre. Des problèmes techniques n'ont pas permis aux professeurs d'utiliser Ecole Directe de manière efficace.

- **Les DS** sont un rendez-vous qui permet aux élèves de s'évaluer. C'est un bilan pour faire le point sur 3 ou 4 semaines de cours dans une matière et montre aux élèves si les notions sont maîtrisées.

M. Gout rappelle les mots clefs de cette année : régularité, rigueur et anticipation.

De plus, les DS préparent au bac car dès la 1^{ère}, toutes les notes compteront. Si les élèves ont des questions par rapport à certaines notes, ils doivent en parler avec le professeur concerné.

En ce début d'année et après la fin d'année scolaire particulière de 3^{ème}, la remise au travail peut être difficile.

- En ce qui concerne **les absences de professeurs**, M. Gout rappelle que les professeurs sont employés par l'Education Nationale. Un professeur ne peut pas être remplacé s'il est absent moins de quinze jours. C'est la procédure normale. L'établissement fait son possible pour trouver des remplaçants lorsque les absences sont prolongées mais il est difficile en ce moment de trouver des professeurs. M. Gout assure que quoi qu'il arrive le programme sera vu et que toutes les notions à étudier en 2de le seront.

M. Gout demande aux familles de faire confiance à la direction de l'établissement et aux enseignants.

2) Orientation

Au 1^{er} trimestre, il est trop tôt pour parler de **l'orientation des élèves après la seconde**. M. Gout commencera les RDV à partir du mois de janvier.

- **Le bac** sera organisé à travers un choix de spécialités, 3 en 1^{ère} et 2 en terminale. Il y aura 3 sessions d'épreuves, puis 5 épreuves ponctuelles dont le grand oral en fin de terminale. Au total, ce sont 5 trimestres de passage du bac.

Pour les élèves de seconde, ce 1er trimestre est important car il permet de prendre ses marques et de s'adapter « au lycée ». M. Gout insiste sur le fait que les élèves doivent **travailler et s'impliquer dans toutes les matières et non pas en privilégier certaines.**

L'investissement, l'intensité de travail en classe et à la maison sont plus importants que la réussite. Le potentiel de travail et le sérieux de l'élève sont aussi primordiaux.

3) Le calendrier de l'année

- **Le voyage de division** prévu à Florence n'aura malheureusement pas lieu à cause du contexte sanitaire. M. Gout le regrette pour la cohésion de la division. Il n'est pas en mesure actuellement de programmer un événement.

- Même chose pour **le stage en entreprise** que les élèves devaient effectuer début juin 2021. Il ne sera pas obligatoire mais toutefois recommandé. La période de stage devra impérativement commencer lors de la période scolaire en cours et pourra se poursuivre au mois de juillet.

L'établissement pourra fournir une convention de stage aux élèves qui le souhaitent.

Les élèves intéressés devront s'inscrire sur le lien suivant et demander à M. Gout la liste des documents à fournir pour obtenir une convention de stage. Un délai de 3 semaines à un mois sera à prévoir avant le début du stage pour aboutir à la signature des 3 exemplaires de la convention par l'entreprise, SMP et les parents.

<https://forms.gle/fVEFvXUPgkusbSe46>

4) Organisation des Réunion Parents-Professeurs

Elles auront bien lieu. Une nouvelle formule à distance est en cours de réflexion, compte tenu de la situation sanitaire. Les familles seront informées prochainement par l'Apel qui organise ces réunions Parents-professeurs.

5) Communication : Ecole Directe et Compte Google éducation

- **Ecole Directe est le seul canal d'information et non d'échange utilisé par l'établissement.** Les familles et les élèves doivent avoir leur propre code pour se connecter et utiliser leur accès famille ou élève. Monsieur Gout insiste sur le fait que les informations à destination des familles ne sont pas adressées sur la messagerie des élèves et vice-versa.

N'oubliez pas de consulter très régulièrement le site Ecole Directe plutôt que la version mobile présentant moins de fonctionnalités ; de nombreuses informations sont aussi diffusées sur le site de l'établissement <https://www.stmicheldepicpus.fr>

Les notes, les absences, les retards et les informations importantes sont communiqués aux familles par ce biais. Les familles doivent utiliser leur propre compte ; Il est important de l'ouvrir régulièrement et de lire les messages avec les pièces jointes.

Pour tout problème d'accès, ou perte de mot de passe Ecole Directe, faire un SEUL courriel à sosmotdepasse@mpicpus.fr et patienter pour le retour

Cette adresse mail ne génère pas automatiquement un mot de passe, il faut une intervention humaine, donc un peu de temps. Le mail de réponse est systématiquement envoyé à l'adresse mail des parents renseignée lors de l'inscription, même si c'est l'élève qui en fait la demande.

Surveillez vos spams, il arrive parfois que les mails de Saint Michel Picpus y soient affectés.

Il est rappelé aux familles qui quittent l'établissement, que leur compte Ecole Directe sera supprimé à partir de mi-juillet. Pour les autres familles, les archives sont conservées tant que votre enfant est scolarisé à SMP. Il est cependant conseillé à toutes les familles d'imprimer les documents administratifs et les bulletins et d'archiver ces fichiers.

Les professeurs ont pour instruction et obligation pédagogique de remplir le cahier de texte pour noter les devoirs et d'enregistrer les notes sur Ecole Directe. Des problèmes de paramétrage ont retardé ces obligations pour certains d'entre eux, les problèmes techniques sont à présent terminés (depuis début octobre).

A noter : la mise à disposition des manuels scolaires en ligne sur Ecole Directe. L'établissement a tout mis en place pour que l'ensemble des manuels de la classe soit mis en ligne au plus vite. Les responsables d'équipe ont contacté les éditeurs qui eux seuls peuvent intégrer sur la plateforme Ecole Directe de l'établissement les liens de connexion aux manuels de l'élève. Lorsque que ces liens sont fonctionnels, chaque professeur doit alors donner l'accès aux élèves de sa classe. L'Apel fera le point sur l'opérationnalité de ces accès d'ici les prochaines vacances scolaires. Seul, a priori, l'éditeur le livre scolaire (<https://www.lolivrescolaire.fr>) qui est un éditeur libre d'accès n'effectue pas cette démarche puisque l'ensemble des manuels est diffusé en accès libre sur leur site

- **Un nouveau compte Google Education** a été attribué aux élèves avec de nouveaux identifiant et mot de passe. Ces derniers leur ont été remis par M. Gout en version papier.

Google Education est un outil de communication entre professeurs et élèves. Il permet de stocker des informations, des devoirs à rendre, d'utiliser des logiciels bureautiques et des outils de visioconférence (notamment Google Meet).

Pour que tous les enseignants soient à l'aise avec cet outil, ils ont reçu ou recevront une formation lors de la journée pédagogique début novembre.

Les élèves ont la possibilité de consulter leur ancien compte jusqu'aux vacances de la Toussaint, le compte sera ensuite supprimé.

Le compte « Google Education » permet aux élèves de communiquer avec leurs professeurs, d'accéder à des logiciels bureautiques ainsi qu'à l'outil de visioconférence « Google Meet »...

Ce compte Google Education est sécurisé. Les données partagées par les utilisateurs de Saint Michel de Picpus (élèves et équipe éducative) ne sont accessibles par aucun utilisateur externe à l'établissement. Seuls vos enfants ont un compte.

L'accès à ce compte est très important dans un contexte sanitaire instable où des périodes de confinement généralisées ou par classes peuvent être décidées par l'établissement à tout moment.

Vous devez tester avec votre enfant si la connexion à ce compte est bien fonctionnelle.

Si votre enfant a perdu son mot de passe, vous devez également adresser un mail à la même adresse sosmotdepasse@smpicpus.fr

6) Fonctionnement

- Pour **signaler l'absence de votre enfant**, il est nécessaire de prévenir la vie scolaire en envoyant un email à l'adresse à **absence.2@smpicpus.fr** La procédure a changé depuis le début de l'année. Il ne faut plus téléphoner à la vie scolaire. L'email permet de garder une trace.

D'autre part, l'envoi d'un email ne justifie pas l'absence. Au retour de l'élève en classe, ce dernier doit remettre à M. Gout un courrier signé de ses parents, justifiant l'absence pour qu'elle puisse être portée sur Ecole Directe, et joindre le certificat médical associé à cette absence, le cas échéant.

Toutes les absences sont notées sur le bulletin.

- A ce jour, toutes les **activités sportives** sont autorisées pour les mineurs.

- **Kwyk.fr est une plateforme d'entraînement en ligne en mathématiques.** Certains professeurs vont la recommander à leurs élèves ou l'ont déjà fait, l'objectif étant de s'entraîner davantage, de faire des exercices et de pouvoir s'auto-évaluer. Ce site permet de faire progresser leurs élèves en ciblant précisément les forces et faiblesses de chacun, en assurant des corrections automatiques et en proposant plus de 4000 exercices. En accord avec la direction, l'abonnement est gratuit jusqu'au 1^{er} janvier 2021 puis il est de 7€ par an et à la charge des parents. Ce tarif est un tarif négocié pour l'établissement.

- **Les horaires de sortie** : sans préavis de l'école, les élèves ne sont pas autorisés à sortir de l'établissement avant 15h45.

Les élèves ont une heure de permanence dans leur classe si un professeur est absent. M. Gout rappelle que les heures de permanence sont les bienvenues et qu'un élève de 2de a toujours du travail à faire. Ils peuvent aussi travailler au CDI ou au BDI'o.

7) Écran Numérique Interactif (ENI) dans les salles de classe et Continuité pédagogique

L'établissement est en train de réfléchir quant à la luminosité des écrans et le choix de la couleur de fond, le vert serait moins fatigant. Les écrans numériques sont une chance pour les élèves et chaque classe est responsable du sien.

Un important travail a été réalisé sur ce sujet par l'Établissement pour assurer au mieux la continuité scolaire. En cas de confinement (pour une classe ou pour l'établissement dans son ensemble), des solutions très précises sont prévues.

Vous allez recevoir prochainement **une charte** permettant d'assurer une bonne continuité pédagogique des enseignements, de 8 pages. Cette charte a été rédigée dans l'objectif d'assurer des règles **de bonnes pratiques pour l'enseignement à distance**, en tenant compte du retour d'expérience du confinement de l'année scolaire passée. A noter que l'Apel a été associée à la rédaction de cette charte.

Celle-ci précise aux professeurs, élèves et familles comment sera organisée la continuité pédagogique à la maison, ainsi que l'harmonisation des pratiques des enseignants (comme le choix des plateformes à utiliser par exemple).

Une version papier sera remise dans le courant de la semaine du 12 octobre aux élèves et une version numérique sera diffusée aux familles sur Ecole directe.

En cas de confinement, il sera remis aux élèves un "emploi du temps du confinement". Celui-ci est simplifié et réorganisé (pas de cours d'EPS, pas de Labo...). Les cours en visio ou en audio seront limités à 4 heures maximum par jour sans qu'il y est de minimum défini. L'objectif est, dans la mesure du possible pour les enseignants, de maintenir une communication hebdomadaire directe dans chaque matière pour chaque classe.

Lorsque l'Agence Régionale de Santé (ARS) et non le chef d'établissement décide le Confinement pour une seule classe alors le même schéma que pour un confinement total de l'établissement s'appliquera. Le professeur fera son cours dans une salle de cours de Saint Michel de Picpus, en visio, donc au plus proche d'un cours normal grâce aux ENI (Écran Numérique Interactif).

A ce jour, aucune classe n'a encore été fermée par l'ARS.

En revanche, si un élève doit rester chez lui en « quarantaine » (cas contact ou cas avéré positif), le même dispositif qu'en cas de maladie s'applique. L'élève doit alors contacter son binôme pour récupérer les cours.

Vous trouverez en annexe un tableau aidant les familles à suivre les bonnes pratiques pour leur enfant au cas où celui-ci serait cas positif à la Covid ou cas contact.

Dans le cas où l'établissement vous alerterait pour un cas COVID et placerait votre enfant dans le cadre de « **contact COVID** » alors vous recevrez un message sur Ecole Directe vous indiquant désormais explicitement la date de retour de votre enfant.

Attention le délai de 7 jours débute dès la réception du dit message. Il est conseillé d'effectuer le test 2-3 jours après ce message afin qu'il puisse être significatif. Si le test est négatif, votre enfant pourra revenir dans l'établissement, si le test est positif le délai des 7 jours sera incompressible.

8) Restauration au lycée

Une commission restauration aura lieu en novembre et devrait être en mesure de répondre aux questions posées par les familles.

En 2de, il n'y a plus de distinction entre demi-pensionnaire 4 jours et 5 jours, le tarif est le même pour tous. Le tarif comprend des frais fixes et des frais variables. Les familles doivent ainsi charger le badge de leur enfant (sur le site d'Ecole Directe). Toutes les informations y sont disponibles (coût du dernier repas, crédit restant sur le badge).

La facturation de la cantine est aussi disponible sur Ecole Directe.

9) Autres

- **Le passage de l'ASSR2** aura lieu entre le retour des vacances de la Toussaint et les vacances de Noël. M. Gout enverra très prochainement un lien aux élèves pour leur permettre de s'entraîner. Cette attestation est obligatoire pour l'inscription au permis de conduire.

- **Le diplôme du brevet des collèges** sera remis aux élèves au retour des vacances en novembre.

- **Le PSC1** (Attestation de formation aux premiers secours) sera vraisemblablement proposé aux élèves de 2de qui s'étaient inscrits l'an dernier et n'avaient pu le passer en raison du confinement. La direction contactera les familles.

- Concernant les **ordinateurs offerts par la région Ile de France aux élèves de 2de**, M. Ferdègue nous informe que la direction a effectué les démarches pour en bénéficier. La procédure est engagée mais cela peut être long.

Enfin, M. Ferdègue et M. Gout insistent sur l'importance du respect et de la politesse que les élèves doivent manifester envers leurs professeurs et plus généralement envers les adultes, ce qui n'est pas toujours le cas. Ils comptent sur nous tous pour faire passer le message à nos enfants.

10) Présentation du BDI'O (APEL)

Les élèves de seconde sont invités à venir lors de l'ouverture des permanences du BDI'o. Ils y trouveront une équipe de parents bénévoles formés pour dialoguer et s'informer sur l'orientation, se renseigner sur les filières, les métiers, les formations, les dates des salons et des Journées Portes Ouvertes des écoles post-bac...

Rappel horaires ouverture des permanences (lundi 12h-13h30 / mardi 12h-16h / mercredi 9h30-12H30 / jeudi 12h-13h30 en salle 208.

Les élèves peuvent prendre rendez-vous par mail : bdiosmp@gmail.com

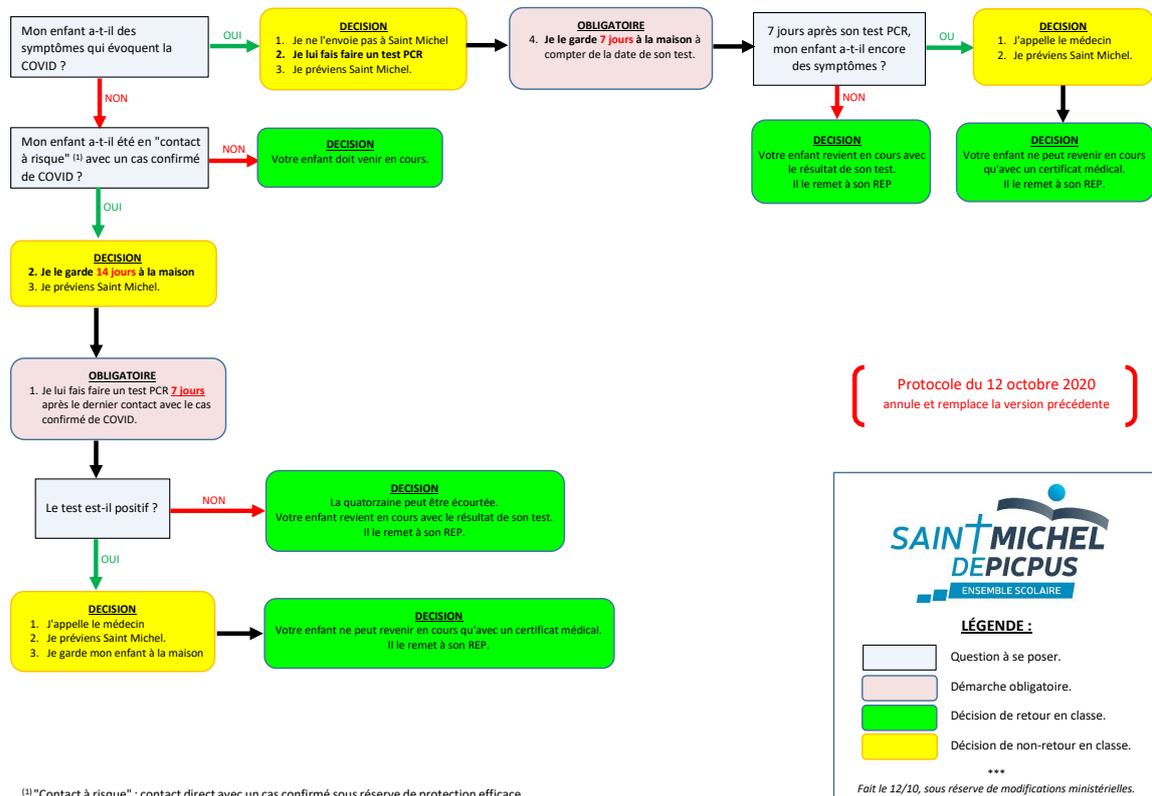
L'APEL - BDI'O, en accord avec la direction, propose d'aider les élèves de 2nde de l'établissement qui souhaitent effectuer un stage mais qui ne parviennent pas à le trouver à venir consulter une « bourse aux stages », mise en place depuis l'année dernière. Seuls les élèves concernés et intéressés auront accès aux coordonnées de l'entreprise via le BDI'O »

Sont également proposés des ateliers à la demande des professeurs principaux. Ces ateliers sont organisés pendant l'heure de vie scolaire ; en ½ classe; où des parents bénévoles voient avec eux les différentes étapes d'orientation, et les aident à réfléchir sur leur avenir.

Bonne année scolaire à vos enfants !

Vos parents coordonnateurs de l'Apel en seconde, **Isabelle Crépel et Véronique Habert**,
coordo2nde.apelsmp@gmail.com

Protocole du 12 octobre : tableau récapitulatif des directives sanitaires dans le cadre de la Covid (document diffusé sur Ecole Directe):



⁽¹⁾ "Contact à risque" : contact direct avec un cas confirmé sous réserve de protection efficace.